

www.education.fr

**Les trente et un instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont accueilli, à la rentrée 2002, 89 277 étudiants et professeurs stagiaires et titulaires en formation de longue durée (dont 50 352 en première année et 38 925 en seconde année). Après plusieurs années de baisse, les effectifs des IUFM augmentent en 2001 (+ 5 %), tendance qui se confirme à la rentrée 2002 (+ 6 %). Plus de six étudiants sur dix inscrits en première année d'IUFM préparent le concours de professeur du second degré. Mais, depuis trois ans, ces préparations perdent des points au profit des préparations au concours de professeur des écoles. En première année, les femmes, largement majoritaires (70 %), se destinent de plus en plus vers le professorat des écoles. Les IUFM permettent à 4 187 aides-éducateurs de préparer un concours d'enseignement (contre 2 644 à la rentrée 2001).**

## Les instituts universitaires de formation des maîtres 2002-2003

### Les effectifs augmentent depuis 2001

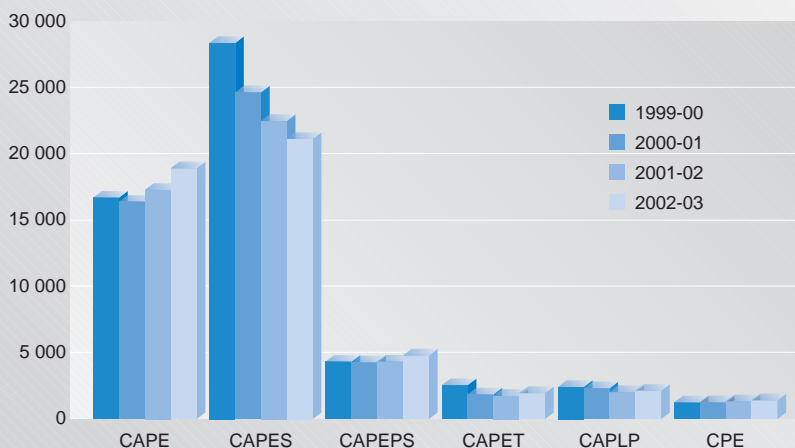
Les effectifs des IUFM sont passés de 55 781 en 1991 (année de la généralisation des IUFM) à 89 277 à la rentrée 2002, ce qui correspond à une augmentation de 57 % en onze ans. Près de sept IUFM sur dix ont connu, sur la même période, une croissance supérieure à 50 % et neuf d'entre eux une augmentation supérieure à 70 % : ceux de Montpellier, Limoges, la Réunion, Clermont-Ferrand, Paris, Lyon, Toulouse, Nantes et ceux des Antilles-Guyane.

La plus forte progression annuelle des effectifs a été atteinte en 1993 (+ 26 % par rapport à 1992). Depuis, la hausse annuelle des

effectifs s'est amortie. À partir de la rentrée 1996 s'est amorcée une baisse des effectifs, qui s'est poursuivie ensuite pour atteindre - 2 % à la rentrée 2000. À la rentrée 2001, avec l'augmentation du nombre de postes aux concours d'enseignants, cette tendance s'est inversée : en effet, les effectifs des IUFM ont augmenté de 5 %. Cette hausse se confirme en 2002-2003 avec une progression de 6 %. L'augmentation des effectifs concerne l'ensemble des IUFM : dans huit d'entre eux les effectifs varient de plus de 10 % avec un maximum dans les trois IUFM des Antilles-Guyane. Seuls les IUFM de Paris et de Grenoble voient leurs effectifs stagner (*tableau 1*).

Les effectifs des IUFM peuvent être répartis entre ceux liés au premier degré, soit 45 %

Évolution des effectifs d'étudiants en IUFM préparant des concours d'enseignement (public et privé) depuis 1999-2000



**Tableau 1 – Évolution des effectifs inscrits en première et seconde année d'IUFM depuis 1991-1992**  
(hors formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires)

IUFM	1991-1992 (*)	1995-1996 (*)	2000-2001 (*)	2001-2002 (*)	2002-2003 (*)	Évolution 2002-2003/2001-2002		Évolution 2002-2003/1991-1992	
						Eff.	%	Eff.	%
Aix-Marseille	2 315	3 867	3 563	3 741	3 883	142	4	1 568	68
Amiens	1 593	2 307	2 111	2 118	2 315	197	9	722	45
Besançon	1 324	1 656	1 604	1 799	1 921	122	7	597	45
Bordeaux	2 524	4 434	3 770	3 842	4 029	187	5	1 505	60
Caen	1 491	2 011	1 664	1 766	1 977	211	12	486	33
Clermont-Ferrand	1 053	1 926	1 711	1 705	1 909	204	12	856	81
Corse	292	282	351	405	477	72	18	185	63
Dijon	1 255	2 300	1 786	1 808	1 963	155	9	708	56
Grenoble	2 121	2 533	2 658	2 729	2 723	-6	0	602	28
Lille	4 811	6 574	5 931	6 147	6 765	618	10	1 954	41
Limoges	529	832	1 047	1 115	1 134	19	2	605	114
Lyon	2 930	4 583	4 512	4 619	5 015	396	9	2 085	71
Montpellier	1 796	3 369	3 320	3 806	3 922	116	3	2 126	118
Nancy-Metz	2 829	3 909	3 249	3 378	3 683	305	9	854	30
Nantes	1 964	3 309	2 941	3 031	3 336	305	10	1 372	70
Nice	1 472	2 056	1 876	2 124	2 256	132	6	784	53
Orléans-Tours	2 055	3 187	2 849	2 903	3 162	259	9	1 107	54
Poitiers	1 294	1 973	1 942	2 055	2 192	137	7	898	69
Reims	1 299	1 760	1 701	1 843	1 875	32	2	576	44
Rennes	2 518	3 613	3 321	3 471	3 596	125	4	1 078	43
Rouen	1 738	2 639	2 258	2 352	2 378	26	1	640	37
Strasbourg	1 952	2 990	2 609	2 594	2 609	15	1	657	34
Toulouse	2 445	3 956	3 758	4 141	4 189	48	1	1 744	71
<b>Total province</b>	<b>43 600</b>	<b>66 066</b>	<b>60 532</b>	<b>63 492</b>	<b>67 309</b>	<b>3 817</b>	<b>6</b>	<b>23 709</b>	<b>54</b>
Paris	2 862	6 319	5 123	4 957	4 942	-15	0	2 080	73
Créteil	3 725	5 535	4 974	5 211	5 537	326	6	1 812	49
Versailles	4 421	6 325	6 109	6 566	7 019	453	7	2 598	59
<b>Total Île-de-France</b>	<b>11 008</b>	<b>18 179</b>	<b>16 206</b>	<b>16 734</b>	<b>17 498</b>	<b>764</b>	<b>5</b>	<b>6 490</b>	<b>59</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>54 608</b>	<b>84 245</b>	<b>76 738</b>	<b>80 226</b>	<b>84 807</b>	<b>4 581</b>	<b>6</b>	<b>30 199</b>	<b>55</b>
Guadeloupe	-	-	332	341	490	149	44	-	-
Guyane	-	-	246	223	288	65	29	-	-
Martinique	-	-	390	451	571	120	27	-	-
Total Antilles Guyane	447	771	968	1 015	1 349	334	33	902	202
La Réunion	726	1 052	1 129	1 259	1 339	80	6	613	84
<b>Total DOM</b>	<b>1 173</b>	<b>1 823</b>	<b>2 097</b>	<b>2 274</b>	<b>2 688</b>	<b>414</b>	<b>18</b>	<b>1 515</b>	<b>129</b>
<b>France métro + DOM</b>	<b>55 781</b>	<b>86 068</b>	<b>78 835</b>	<b>82 500</b>	<b>87 495</b>	<b>4 995</b>	<b>6</b>	<b>31 714</b>	<b>57</b>
Pacifique	-	119	189	212	215	3	1	215	-
<b>France entière (a)</b>	<b>55 781</b>	<b>86 187</b>	<b>79 024</b>	<b>82 712</b>	<b>87 710</b>	<b>4 998</b>	<b>6</b>	<b>31 929</b>	<b>57</b>
France entière (b)	-	-	80 373	84 221	89 277	5 056	6	-	-

\* Source en 1999 enquête DGES, depuis source DEP.

(a) Hors formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires.

(b) Y compris formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires non disponible avant 1999-2000.

en 2002, et ceux liés au second degré, soit 55 % (voir l'encadré p.4).

Après avoir connu une forte diminution en 1997-1998 (- 4 %), les effectifs du premier degré ont ensuite nettement augmenté (+ 12 % en 2001-2002). À la rentrée 2002, cette progression, bien que toujours importante, s'est légèrement infléchie (+ 10 %). La baisse des effectifs du second degré, qui a atteint - 9 % à la rentrée 2000, s'est réduite en 2001 (- 0,2 %). À la rentrée 2002, la tendance semble s'inverser (+ 3 %).

On peut également examiner l'évolution des étudiants de première année (56 % en 2002) et celle des stagiaires de seconde année (44 %).

Après plusieurs années de baisse, le nombre d'étudiants en première année augmente de 2 %, avec une hausse de 9 % pour les étudiants préparant le professorat des écoles et

une baisse de 2 % pour ceux préparant un concours du second degré. Pour le second degré, la baisse observée pour les préparations au CAPES (- 6 %) est en partie compensée par l'augmentation des effectifs dans les autres préparations (CAPEPS, CAPET, CAPLP et CPE).

En seconde année, les évolutions des effectifs sont liées à celles du nombre de postes offerts aux différents concours. Ainsi, l'accroissement des effectifs reste important (+ 12 %, après + 19 % en 2001). Avec l'augmentation depuis deux ans du nombre de postes aux concours du second degré, le nombre de professeurs stagiaires a progressé de 18 % en 2001 et de 13 % en 2002. Pour les professeurs des écoles aussi, la hausse des années précédentes (+ 27 % en 2000 et + 19 % en 2001) s'est ralentie en 2002 (+ 10 %) (tableau 2).

## Prépondérance des préparations aux concours du second degré malgré un attrait croissant pour le professorat des écoles

Parmi les 89 277 étudiants, stagiaires et titulaires en IUFM en 2002-2003, 39 972 préparent ou ont réussi un concours de recrutement du premier degré (ce qui représente près de 45 % de l'effectif total) et 49 305 (près de 55 %) un concours du second degré (tableau 3). Mais la répartition entre premier et second degré varie selon l'année. Aussi, en ce qui concerne les concours préparés, 62 % des étudiants de première année préparent le professorat du second degré. Mais, depuis trois ans, les préparations aux concours du second degré continuent à perdre des points en faveur de celles au professorat des écoles (- 2 points en 2000, - 3 points en 2001, puis - 3 points en 2002). Ainsi, en 2000, sept étudiants sur dix en première année préparaient un concours du second degré contre près de six sur dix en 2002. En effet, parmi les préparations aux concours du second degré, ce sont les préparations au CAPES qui, bien que concentrant le plus grand nombre d'étudiants (42 %), voient leurs effectifs continuer à baisser depuis plusieurs années. En revanche, en 2002-2003, après plusieurs années de baisse, la tendance semble s'inverser pour les préparations au CAPET et au CAPLP. La hausse des préparations au CAPEPS amorcée en 2001 se confirme et atteint + 11 %. Les préparations au CPE, quant à elles, continuent de croître encore cette année + 5 %. La baisse des étudiants se destinant à l'enseignement dans des établissements privés du second degré sous contrat (CAFEP) – soit près de 6 % des effectifs de première année en 2002 – connaît un léger fléchissement en 2002 (- 9 % contre - 12 % en 2001) (graphique p.1). Les préparations aux concours du second degré concernent 61 % des étudiants en France métropolitaine, contre 2 % dans les DOM-TOM. Depuis plusieurs années cette proportion diminue régulièrement pour la France métropolitaine (de 74 % en 1996 à 61 % en 2003), alors qu'elle croît légèrement pour les DOM-TOM (de 1,2 % en 1996 à 1,9 % en 2002). Dans les DOM, les préparations aux concours du second degré, qui étaient depuis deux ans légèrement majoritaires, ne représentent, cependant, cette année que 48 % des préparations. Dans cinq IUFM, plus de sept étudiants de première

**Tableau 2 – Évolution des effectifs depuis 1991-1992**  
France entière

Scolarité		1991/	1995/	1997/	1999/	2000/	2001/	2002/
		1992	1996	1998	2000	2001	2002	2003
		(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
Première année du premier degré	Effectifs	6 973	14 415	15 281	16 716	16 409	17 302	18 933
	Évolution	–	7 442	866	1 435	- 307	893	1 631
	%	–	107 %	6 %	9 %	- 2 %	5 %	9 %
Seconde année du premier degré	Effectifs	15 168	13 028	10 634	11 643	14 760	17 631	19 472
	Évolution	–	- 2 140	- 2 394	1 009	3 117	2 871	1 841
	%	–	- 14 %	- 18 %	9 %	27 %	19 %	10 %
Formation spéc. des PE titulaires	Effectifs	–	–	–	1 137	1 349	1 509	1 567
	Évolution	–	–	–	–	212	160	58
	%	–	–	–	–	19 %	12 %	4 %
<b>Total premier degré</b> hors form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	<b>22 141</b>	<b>27 443</b>	<b>25 915</b>	<b>28 359</b>	<b>31 169</b>	<b>34 933</b>	<b>38 405</b>
	Évolution	–	5 302	- 1 528	2 444	2 810	3 764	3 472
	%	–	24 %	- 6 %	9 %	10 %	12 %	10 %
<b>Total premier degré</b> y compris form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	–	–	–	<b>29 496</b>	<b>32 518</b>	<b>36 442</b>	<b>39 972</b>
	Évolution	–	–	–	–	3 022	3 924	3 530
	%	–	–	–	–	10 %	12 %	10 %
Première année du second degré	Effectifs	21 553	44 232	43 041	39 078	34 368	31 923	31 419
	Évolution	–	22 679	- 1 191	- 3 963	- 4 710	- 2 445	- 504
	%	–	105 %	- 3 %	- 9 %	- 12 %	- 7 %	- 2 %
Seconde année du second degré	Effectifs	12 087	14 512	14 336	13 610	13 487	15 856	17 886
	Évolution	–	2 425	- 176	- 726	- 123	2 369	2 030
	%	–	20 %	- 1 %	- 5 %	- 1 %	18 %	13 %
<b>Total second degré</b>	Effectifs	<b>33 640</b>	<b>58 744</b>	<b>57 377</b>	<b>52 688</b>	<b>47 855</b>	<b>47 779</b>	<b>49 305</b>
	Évolution	–	25 104	- 1 367	- 4 689	- 4 833	- 76	1 526
	%	–	75 %	- 2 %	- 8 %	- 9 %	0 %	3 %
Total première année	Effectifs	28 526	58 647	58 322	55 794	50 777	49 225	50 352
	Évolution	–	30 121	- 325	- 2 528	- 5 017	- 1 552	1 127
	%	–	106 %	- 1 %	- 4 %	- 9 %	- 3 %	2 %
Total seconde année hors form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	27 255	27 540	24 970	25 253	28 247	33 487	37 358
	Évolution	–	285	- 2 570	283	2 994	5 240	3 871
	%	–	1 %	- 9 %	1 %	12 %	19 %	12 %
Total seconde année y compris form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	–	–	–	26 390	29 596	34 996	38 925
	Évolution	–	–	–	–	3 206	5 400	3 929
	%	–	–	–	–	12 %	18 %	11 %
<b>Total</b> hors form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	<b>55 781</b>	<b>86 187</b>	<b>83 292</b>	<b>81 047</b>	<b>79 024</b>	<b>82 712</b>	<b>87 710</b>
	Évolution	–	30 406	- 2 895	- 2 245	- 2 023	3 688	4 998
	%	–	55 %	- 3 %	- 3 %	- 2 %	5 %	6 %
<b>Total</b> y compris form. spéc. des PE titulaires	Effectifs	–	–	–	<b>82 184</b>	<b>80 373</b>	<b>84 221</b>	<b>89 277</b>
	Évolution	–	–	–	–	- 1 811	3 848	5 056
	%	–	–	–	–	- 2 %	5 %	6 %

\* Source enquête DGES en 1991, depuis source enquêtes DEP.

Les évolutions sont calculées par rapport à l'année de référence de la colonne précédente.

**Tableau 3 – Répartition des effectifs d'IUFM selon les différents concours de recrutement**  
France entière

Concours	Première année		Seconde année		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CAPE	18 933	37,6	19 472	50,0	38 405	43,0
PE spécialisation	1 567	4,0	1 567	1,8	1 567	1,8
<b>Total premier degré</b>	<b>18 933</b>	<b>37,6</b>	<b>21 039</b>	<b>54,1</b>	<b>39 972</b>	<b>44,8</b>
CAPES	21 147	42,0	10 688	27,5	31 835	35,7
Enseignement public	19 785	39,3	10 016	25,7	29 801	33,4
Enseignement privé	1 362	2,7	672	1,7	2 034	2,3
CAPEPS	4 791	9,5	1 634	4,2	6 425	7,2
Enseignement public	4 526	9,0	1 517	3,9	6 043	6,8
Enseignement privé	265	0,5	117	0,3	382	0,4
CAPET	1 951	3,9	984	2,5	2 935	3,3
Enseignement public	1 848	3,7	935	2,4	2 783	3,1
Enseignement privé	103	0,2	49	0,1	152	0,2
CAPLP	2 136	4,2	2 575	6,6	4 711	5,3
Enseignement public	2 056	4,1	2 472	6,4	4 528	5,1
Enseignement privé	80	0,2	103	0,3	183	0,2
CPE	1 394	2,8	770	2,0	2 164	2,4
Enseignement public	1 325	2,6	663	1,7	1 988	2,2
Agrégation	–	–	1 235	3,2	1 235	1,4
Enseignement public	–	–	1 234	3,2	1 234	1,4
Enseignement privé	–	–	1	0,0	1	0,0
<b>Total second degré</b>	<b>31 419</b>	<b>62,4</b>	<b>17 886</b>	<b>45,9</b>	<b>49 305</b>	<b>55,2</b>
dont Public	29 609	94,2	16 944	94,7	46 553	94,4
dont Privé	1 810	5,8	942	5,3	2 752	5,6
<b>Total</b>	<b>50 352</b>	<b>100,0</b>	<b>38 925</b>	<b>100,0</b>	<b>89 277</b>	<b>100,0</b>

année sur dix préparent un concours du second degré (avec un maximum de 90 % pour l'IUFM de Paris). Pour la première fois, à la

rentrée 2002, le nombre d'IUFM privilégiant les préparations au CAPES – plus nombreux les années antérieures – et le nombre de

ceux favorisant les préparations au CAPES s'équilibrent. En Île-de-France, à l'IUFM de Paris, les préparations au CAPES représentent 80 % de ses effectifs de première année alors que dans les IUFM de Créteil et de Versailles, ce sont les préparations au professorat des écoles qui concernent le plus d'étudiants. Ces dernières sont également importantes dans les DOM, à l'exception de l'IUFM de la Réunion où elles ne représentent que 59 % des effectifs de première année. L'IUFM du Pacifique, quant à lui, ne prépare qu'aux concours du second degré, en particulier le CAPES.

Parmi les concours du second degré, les préparations au CAPES sont privilégiées dans la majorité des établissements, à l'exception de l'IUFM de Guyane qui prépare principalement au professorat des écoles : elles représentent plus de 80 % des effectifs dans deux IUFM (Paris, Martinique). Un étudiant sur sept de première année qui prépare le CAPES est à Paris alors que cette proportion dans les autres IUFM est au maximum d'un étudiant sur douze (IUFM de Lille).

En 2002-2003, un peu moins de 6 % des étudiants inscrits pour préparer un concours du second degré se destinent à l'enseignement dans des établissements privés sous contrat (contre 6,2 % en 2001 et 7 % en 2000) (voir l'encadré p.6). Ces préparations au CAFEP sont plus fréquentes dans les IUFM de Nantes (12 %) et de Rennes (11 %) (tableau 4).

### Parmi les étudiants en formation en IUFM, les femmes sont toujours largement majoritaires

Sept étudiants de première année sur dix sont des femmes et, parmi celles-ci, un peu plus de la moitié se destinent au professorat de l'enseignement du second degré, alors que près de huit hommes sur dix préparent ces concours en première année (tableau 5). Elles constituent une forte majorité des inscrits dans la majorité des préparations aux concours. Dans les différentes préparations aux CAPES littéraires (73 %), en particulier aux CAPES d'anglais, d'allemand, d'espagnol, d'italien, de lettres modernes et classiques, de documentation, plus de 80 % des étudiants de première année sont des femmes. Elles représentent 83 % des effectifs préparant les concours de professeur des écoles. La proportion de femmes préparant le concours de conseiller principal d'éducation

**Tableau 4 – Répartition des effectifs 2002-2003 par IUFM, y compris spécialisation des professeurs des écoles titulaires (PE spécialisation)**

IUFM	Première année								Seconde année						Effectifs totaux	
	Premier degré CAPE	Second degré						Total	dont CAFEP	Total	Premier degré CAPE	dont PE spécialisation	Second degré	dont CAFEP		Total
		CAPES	CAPEPS	CAPET	CAPLP	CPE	Total									
Aix-Marseille	810	919	175	128	120	84	1 426	96	2 236	706		941		1 647	3 883	
Amiens	657	399	81	20	23	29	552	17	1 209	697	57	466	9	1 163	2 372	
Besançon	543	340	106	82	14	28	570	10	1 113	467	54	395	11	862	1 975	
Bordeaux	684	1 286	238	67	54	62	1 707	130	2 391	717		921		1 638	4 029	
Caen	432	407	102	8	46	37	600	28	1 032	536	49	458	7	994	2 026	
Clermont-Ferrand	440	450	153	32	49	40	724	41	1 164	305	28	468	16	773	1 937	
Corse	191	116	33	9		25	183		374	68		35		103	477	
Dijon	365	505	155	57	19	38	774	21	1 139	443	17	398	15	841	1 980	
Grenoble	694	542	118	46	2	42	750	75	1 444	828	125	576	40	1 404	2 848	
Lille	1 553	1 628	333	162	241	94	2 458	179	4 011	1 677	118	1 195	76	2 872	6 883	
Limoges	254	333	80	8	19	59	499	4	753	139		242		381	1 134	
Lyon	817	1 273	481	79	145	100	2 078	179	2 895	954	82	1 248	99	2 202	5 097	
Montpellier	975	890	224	75	95	51	1 335	62	2 310	793		819		1 612	3 922	
Nancy-Metz	882	773	191	96	134	44	1 238	17	2 120	866	113	810	14	1 676	3 796	
Nantes	651	802	201	56	68	41	1 168	219	1 819	805	69	781	172	1 586	3 405	
Nice	595	587	108	51	23	28	797	43	1 392	482	32	414	25	896	2 288	
Orléans-Tours	707	733	145	43	23	35	979	50	1 686	868	28	636	20	1 504	3 190	
Poitiers	454	487	131	49	45	37	749	18	1 203	504		485	24	989	2 192	
Reims	502	310	99	44	17	43	513	21	1 015	495	61	426	12	921	1 936	
Rennes	616	1 230	255	70	48	51	1 654	205	2 270	515	63	874	146	1 389	3 659	
Rouen	565	516	130	44	50	41	781	12	1 346	597	75	510	15	1 107	2 453	
Strasbourg	455	723	106	61	65	32	987	48	1 442	561	55	661	20	1 222	2 664	
Toulouse	658	920	141	236	346	77	1 720	93	2 378	885	92	1 018	64	1 903	4 281	
<b>Total province</b>	<b>14 500</b>	<b>16 169</b>	<b>3 786</b>	<b>1 523</b>	<b>1 646</b>	<b>1 118</b>	<b>24 242</b>	<b>1 568</b>	<b>38 742</b>	<b>14 908</b>	<b>1 118</b>	<b>14 777</b>	<b>785</b>	<b>29 685</b>	<b>68 427</b>	
Paris	364	2 901	168	93	22	89	3 273	148	3 637	753		552	53	1 305	4 942	
Créteil	1 368	604	325	108	158	98	1 293	18	2 661	2 105	249	1 020	28	3 125	5 786	
Versailles	1 832	879	424	153	163	60	1 679	74	3 511	2 429	114	1 193	75	3 622	7 133	
<b>Total Île-de-France</b>	<b>3 564</b>	<b>4 384</b>	<b>917</b>	<b>354</b>	<b>343</b>	<b>247</b>	<b>6 245</b>	<b>240</b>	<b>9 809</b>	<b>5 287</b>	<b>363</b>	<b>2 765</b>	<b>156</b>	<b>8 052</b>	<b>17 861</b>	
<b>Total France métro</b>	<b>18 064</b>	<b>20 553</b>	<b>4 703</b>	<b>1 877</b>	<b>1 989</b>	<b>1 365</b>	<b>30 487</b>	<b>1 808</b>	<b>48 551</b>	<b>20 195</b>	<b>1 481</b>	<b>17 542</b>	<b>941</b>	<b>37 737</b>	<b>86 288</b>	
Guadeloupe	188	52	38		17		107		295	187	16	24		211	506	
Guyane	109	7		18			25		134	173	19			173	307	
La réunion	353	284	44	56	86	29	499	2	852	321	30	196	1	517	1 369	
Martinique	219	137		26			163		382	163	21	47		210	592	
<b>Total DOM</b>	<b>869</b>	<b>480</b>	<b>82</b>	<b>74</b>	<b>129</b>	<b>29</b>	<b>794</b>	<b>2</b>	<b>1 663</b>	<b>844</b>	<b>86</b>	<b>267</b>	<b>1</b>	<b>1 111</b>	<b>2 774</b>	
<b>Total France métro + DOM</b>	<b>18 933</b>	<b>21 033</b>	<b>4 785</b>	<b>1 951</b>	<b>2 118</b>	<b>1 394</b>	<b>31 281</b>	<b>1 810</b>	<b>50 214</b>	<b>21 039</b>	<b>1 567</b>	<b>17 809</b>	<b>942</b>	<b>38 848</b>	<b>89 062</b>	
Pacifique		114	6		18		138		138			77		77	215	
<b>Total France entière</b>	<b>18 933</b>	<b>21 147</b>	<b>4 791</b>	<b>1 951</b>	<b>2 136</b>	<b>1 394</b>	<b>31 419</b>	<b>1 810</b>	<b>50 352</b>	<b>21 039</b>	<b>1 567</b>	<b>17 886</b>	<b>942</b>	<b>38 925</b>	<b>89 277</b>	

## Définitions

**CAPE** : certificat d'aptitude au professorat des écoles.

**CAPSAIS** : certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire qui comprend sept options :

option A : enfants et adolescents handicapés auditifs

option B : enfants et adolescents handicapés visuels ou aveugles

option C : enfants et adolescents malades somatiques, déficients physiques handicapés moteurs

option D : enfants et adolescents présentant des troubles importants à dominante psychologique

option E : enseignement et aide pédagogique auprès des enfants en difficulté

option F : enseignement et aide pédagogique auprès des adolescents ou des jeunes en difficulté

option G : rééducation.

**Diplôme d'État de psychologue scolaire**

**CAPES** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

**CAPEPS** : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

**CAPET** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

**CAPLP** : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

**CPE** : conseiller principal d'éducation.

**CAFEP** : certificat d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les classes du second degré sous contrat.

Dans l'enquête SISE-IUFM, le CAFEP n'est pas défini comme un type de préparation à proprement parler. Les effectifs des CAFEP sont inclus dans

les types de concours CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP mais peuvent être regroupés si nécessaire.

**Concours du premier degré** : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant.

**Concours du second degré** : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation.

### – Niveau de scolarité

Sont comptabilisés en première année d'IUFM :

– les élèves du cycle préparatoire au CAPLP ;

– les élèves du cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles ;

– les étudiants de première année d'IUFM préparant les concours externes et internes (CAPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP et CPE).

Sont comptabilisés en seconde année d'IUFM :

– les professeurs stagiaires ayant réussi les concours internes et externes (CAPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP, ET CPE) ;

– les professeurs d'écoles titulaires préparant une spécialisation (CAPSAIS, diplôme d'État de psychologue scolaire) ;

– les inscrits en agrégation (seconde année uniquement).

**Tableau 5 – Répartition des effectifs de première année selon le sexe (en %)**  
France entière

Concours préparés	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
<b>Premier degré</b>				
<b>CAPE</b>	21,3	44,7	37,6	83
<b>Second degré enseignement public</b>				
<b>CAPES sciences économiques et sociales</b>	1,2	0,8	0,9	58
<b>Total CAPES littéraires</b>	27,0	31,2	29,9	73
dont total CAPES langues	6,3	13,2	11,1	83
dont anglais	3,2	6,0	5,1	81
dont allemand	0,4	1,2	1,0	86
dont espagnol	1,8	4,7	3,8	86
dont italien	0,2	1,0	0,7	90
dont total CAPES lettres-sc. humaines	20,7	17,9	18,8	67
dont lettres modernes	2,7	5,9	4,9	83
dont lettres classiques	0,3	1,0	0,8	87
dont documentation	1,2	2,4	2,0	82
dont histoire-géographie	12,3	5,6	7,7	51
dont philosophie	1,6	0,7	1,0	51
dont arts plastiques	1,1	1,5	1,4	76
dont éducation musicale	1,4	0,8	1,0	55
<b>Total CAPES scientifiques</b>	12,9	6,5	8,5	54
dont mathématiques	5,8	3,2	4,0	56
dont sciences de la vie et de la Terre	2,5	1,8	2,0	61
dont physique-chimie	4,0	1,5	2,3	47
<b>Total CAPES</b>	41,2	38,5	39,3	68
CAPEPS	18,8	4,7	9,0	36
<b>Total CAPES et CAPEPS</b>	60,0	43,2	48,3	62
CAPET tertiaires	2,1	1,6	1,8	64
CAPET secondaires	4,5	0,7	1,9	27
<b>Total CAPET</b>	6,7	2,4	3,7	45
CAPLP	6,6	3,0	4,1	51
CPE	2,2	3,0	2,8	76
<b>Total second degré public</b>	75,4	51,5	58,8	61
<b>Second degré enseignement privé CAFEP</b>				
CAPES	2,8	3,4	3,2	73
CAPET	0,3	0,2	0,2	57
CAPLP	0,1	0,2	0,2	76
<b>Total second degré privé</b>	3,2	3,8	3,6	73
<b>Total second degré public et privé</b>	78,7	55,3	62,4	62
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	70

Lecture : parmi les étudiants de première année, 21,3 % des hommes et 44,7 % des femmes préparent le CAPE. Parmi les étudiants de première année qui préparent le CAPE, 83 % sont des femmes.

**Tableau 6 – Les aides-éducateurs inscrits en IUFM pour préparer un concours d'enseignement**  
France entière

Concours	2002-2003		
	Femmes	Hommes	Total
<b>Premier degré</b>	3 125	481	3 606
<b>Second degré</b>			
CAPES	200	60	260
CAPEPS	12	19	31
CAPET	9	8	17
CAPLP	63	33	96
CPE	146	31	177
	430	151	581
<b>Total</b>	3 555	632	4 187

(CPE) atteint 76 % en 2002-2003 et cette proportion est de 73 % pour la préparation aux concours destinés à l'enseignement dans un établissement privé sous contrat (CAFEP). La répartition par sexe est plus équilibrée dans les préparations scientifiques au CAPES, à l'exception du CAPES sciences de la vie et de la Terre préparé pour 61 % par des femmes. Dans les préparations au CAPEPS, elles ne sont plus que 36 %. Lorsqu'elles préparent un concours d'enseignant en lycée professionnel, les femmes se destinent plus particulièrement à l'enseignement général et à l'enseignement technique tertiaire. Dans les

préparations au CAPET, elles ne constituent que 45 % des effectifs. En revanche, elles forment la majorité des inscrits dans les spécialités tertiaires des préparations au CAPET (64 %).

À la rentrée 2002, les effectifs des étudiants hommes de première année sont en nette progression (+ 5 %), le nombre d'étudiantes n'augmentant que de 1 %. Cette hausse des effectifs hommes est principalement visible dans le premier degré (+ 13 % en 2002, - 7 % en 2001). Les femmes, quant à elles, bien que continuant de progresser dans le premier degré (+ 8 % en 2001 puis + 9 % en 2002) accusent encore une moindre baisse

dans le second degré (- 4 % en 2002 contre - 6 % en 2001). En revanche, les effectifs des hommes préparant un concours du second degré, après avoir connu une baisse de 9 % en 2001, augmentent en 2002 de 3 %.

Le nombre d'étudiants préparant le concours de professeur des écoles est en nette augmentation depuis deux ans. Parmi ceux-ci, la proportion des femmes est, en 2002 comme en 2001, de 83 %. En ce qui concerne les préparations aux concours de l'enseignement du second degré public, la part des femmes, en hausse depuis 1999, perd 2 points à la rentrée 2002 ; ceci s'explique par une baisse des effectifs féminins alors que le nombre d'hommes augmente à la différence de l'année précédente où les deux diminuaient. Le pourcentage de femmes préparant un CAPES, en augmentation constante (+ 3 points) sur la même période, se réduit en 2002, à l'exception des CAPES littéraires où il se stabilise. Dans les préparations aux CAPEPS, leur part, en légère augmentation depuis 1999, accuse cette année une baisse importante. En revanche, dans

les préparations aux CPE, la part des femmes atteint 78 % contre 73 % en 2001.

La proportion de femmes inscrites en préparation à un concours destiné à l'enseignement dans les établissements privés sous contrat après avoir baissé de 8 points sur les trois dernières années (70 % en 2001 contre 75 % en 2000 et 78 % en 1999) revient à 73 % en 2002.

### Les IUFM permettent aux aides-éducateurs de préparer un concours d'enseignement

En 2002-2003, 4 187 emplois-jeunes bénéficiant d'un emploi d'aide-éducateur dans un établissement (voir l'encadré p.6) sont inscrits dans trente IUFM pour préparer un concours d'enseignement, ce qui représente une augmentation de 58 % par rapport à 2001-2002. La majorité des IUFM proposent des préparations aussi bien aux concours du premier degré qu'aux concours du second degré, à l'exception de trois d'entre eux (Grenoble, Lyon et la Guyane) qui assurent uniquement la préparation au professorat des écoles ; à l'inverse, l'IUFM du Pacifique ne prépare qu'au CAPES.

La part des femmes est importante (près de 85 %) mais elle perd 2 points après avoir progressé en 2001-2002. Les femmes se destinent toujours principalement au professorat des écoles bien que cette orientation perde 3 points au profit des concours du second degré, en particulier les préparations au CAPES et au CPE.

La grande majorité des aides-éducateurs inscrits en IUFM se destinent au professorat des écoles (86 %). Seulement 14 % d'entre eux préparent des concours du second degré et, parmi ces derniers, les concours du CAPES ne recueillent que 45 % des inscrits aux préparations du second degré (contre 48 % en 2001 et 63 % en 2000). Parmi les concours du second degré, le concours de conseiller principal d'éducation (CPE) attire de plus en plus les aides-éducateurs : 30 % contre 27 % l'année précédente et 19 % en 2000. Il en est de même pour les préparations au CAPLP (+ 17 %). Parmi les CAPES, celui de documentation est toujours très prisé ; il représente près de 47 % de l'ensemble (tableau 6).

## Champ de l'étude

Les résultats proviennent du système d'information SISE que les IUFM ont intégré pour la première fois à la rentrée 1999 et qui recense l'ensemble des effectifs d'élèves, de stagiaires et de titulaires en formation initiale ou « professionnalisante » de longue durée. Les années précédentes, les résultats provenaient de l'enquête n° 54 effectuée auprès des IUFM, qui ne recensait que l'ensemble des effectifs d'élèves et de stagiaires en formation initiale de longue durée.

Le système d'information recense la totalité des inscrits en formation initiale et en formation professionnelle ou continue répartis ainsi :

- les inscrits de première année : étudiants inscrits à l'IUFM pour préparer un concours externe ou interne d'enseignement dans des établissements publics ou privés sous contrat (CAFEP) ;
- les inscrits de seconde année : stagiaires qui, ayant réussi un concours externe ou interne d'enseignement dans des établissements publics l'année précédente, obtiennent, à l'issue de l'année courante, un certificat de titularisation dans la fonction publique ou certification. Dans le cadre de l'enseignement dans des établissements du second degré privés sous contrat, les stagiaires ayant réussi le concours (CAFEP) obtiennent, à l'issue de cette année, un contrat définitif.

Sont inclus également dans le champ outre les étudiants de première année et les stagiaires de seconde année :

- les inscrits en cycle préparatoire au CAPLP (première et seconde année) qui ont accédé à ce cycle préparatoire de deux ans par voie de concours interne ;
- les inscrits en cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles, cycle d'un an correspondant à une première année d'IUFM et débouchant sur le second concours interne de professeur des écoles. Leur formation est assurée en IUFM ;
- les inscrits au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et intégration scolaires (CAPSAIS). Le CAPSAIS,

réservé aux instituteurs et professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres du premier degré exerçant dans des établissements d'enseignement privés, est destiné « à attester la qualification des maîtres appelés à exercer leurs fonctions dans les classes, établissements ou services accueillant des enfants ou adolescents en difficulté, handicapés ou malades, en vue de leur adaptation ou de leur intégration scolaires. »

La formation, dispensée au titre de la formation continue sur une durée de deux ans, est comptabilisée en seconde année :

- les inscrits au diplôme de psychologue scolaire. Les IUFM sont habilités à organiser la formation conduisant au diplôme d'État de psychologue scolaire en liaison avec leurs universités de rattachement qui comportent un département de psychologie habilité à délivrer un diplôme national de troisième cycle en psychologie. Sont admis à ces formations les instituteurs ou professeurs des écoles. La formation, dispensée au titre de la formation continue, est comptabilisée en seconde année ;
- les inscrits en agrégation (seconde année). La seconde année est assurée par l'IUFM et les effectifs sont comptabilisés en IUFM uniquement.

Le système d'information SISE-IUFM permet de repérer les emplois-jeunes qui, bénéficiant dans le cadre de la loi n°97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes, d'un emploi d'aide-éducateur dans un établissement et « d'un droit à la formation dans la perspective d'un projet professionnel durable », sont inscrits en IUFM pour préparer un concours d'enseignement.

N'entrent pas dans le champ : les auditeurs libres ni les stagiaires français et étrangers venant suivre des cycles de formation ou de perfectionnement d'une durée inférieure ou égale à l'année universitaire, sauf ceux décrits ci-dessus.

## Le CAFEP : certificat d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les classes du second degré sous contrat

Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un niveau équivalent (conditions identiques aux candidats des concours de l'enseignement public) peuvent s'inscrire à la préparation au concours d'accès aux listes d'aptitude correspondant aux concours externes du CAPES, CAPET, CAPEPS ou CAPLP. Cette préparation est assurée par les IUFM en première année, en collaboration avec les partenaires des établissements d'enseignement privés sous contrat, dans les mêmes conditions que pour les concours de l'enseignement public. Les admis au concours d'accès aux listes d'aptitude sont inscrits par le jury sur des listes d'aptitude. Les recteurs procèdent au recrutement des candidats inscrits sur cette liste qui justifient de l'accord d'un chef d'établissement d'enseignement pri-

vé sous contrat. Les candidats justifiant d'un tel accord bénéficient d'un contrat provisoire pour une durée probatoire de un an, puis d'un contrat définitif après constatation de leur aptitude au professorat par la délivrance du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat. Durant l'année probatoire, les lauréats suivent une formation correspondant à la seconde année d'IUFM ou continuent d'assurer un service d'enseignement ou de documentation dans les conditions analogues à celles applicables aux personnels correspondants de l'enseignement public et bénéficient d'une formation adaptée. Cette formation, une fois validée, leur permet d'être titulaire du CAFEP et leur donne droit à un contrat définitif.